

le 13 avril 1967

MB10

Service de la
Coopération technique du DFF
3003 B e r n e

Division des Affaires
politiques du DFF
3003 B e r n e

Ve. Maroc: Groupe consul-
tatif BIRD

Messieurs,

Les 27 et 28 avril prochain aura lieu à Washington la première réunion du Groupe consultatif pour le Maroc. Comme vous le savez, nous avons pris la décision de principe de participer à ce nouveau Groupe consultatif et ceci dans le même esprit que pour les autres groupes consultatifs auxquels nous participons déjà, c'est-à-dire en partant de l'idée que ces groupes sont des forums où les pays participants peuvent échanger des impressions, expériences, etc. Ces groupes ne doivent toutefois pas être utilisés pour élaborer des programmes d'ensemble d'aide financière ou économique et encore moins servir de point de départ à des consortiums de financement.

Si nous avons accepté, après de sérieuses hésitations, à participer à ce Groupe Maroc, ce n'est pas parce que nous envisageons que la Suisse va développer dans un proche avenir l'aide qu'elle apporte parcimonieusement à ce pays. Au contraire, la politique de "courtoisie glacée" pratiquée depuis plus d'un an se justifie pleinement aujourd'hui et probablement demain encore. Nous pensons néanmoins que notre participation au Groupe consultatif Maroc peut être un moyen de montrer, par devant notre actuelle attitude réticente, que nous sommes prêts à faire preuve de bonne volonté pour autant que de leur côté les Marocains nous démontrent concrètement qu'ils sont disposés à honorer enfin des promesses souvent renouvelées mais jamais tenues en matière d'indemnisation. Si nous ne désirons et ne pouvons d'ailleurs pas utiliser le Groupe consultatif comme moyen de chantage à leur égard, nous désirons toutefois saisir cette occasion pour faire comprendre une fois de plus aux Marocains que leur attitude négative à notre égard ne peut que nuire à un développement harmonieux de nos échanges réciproques. L'exemple de la Tunisie, pays avec lequel ne subsiste pratiquement pas de contentieux, montre clairement tout le bien que peut retirer un pays d'un ciel sans nuages.

Un représentant de l'Ambassade de Suisse à Washington représentera la Suisse à cette réunion. Nous pensons qu'il serait utile que celui-ci puisse disposer d'un bilan sommaire de nos relations avec le Maroc. C'est pourquoi nous aimerions vous prier de bien vouloir préparer à son intention, le Service de la Coopération technique, un aide-mémoire sur les actions de coopération technique passées et en cours au Maroc (si nous sommes bien renseignés, nous n'envisageons pas de nouvelles actions) et la Division des Affaires politiques un bref mémorandum faisant le point sur le problème des indemnisations. Vous pourriez adresser votre contribution directement à l'Ambassade à Washington, en nous en envoyant une copie.

En vous remerciant de votre obligeance, nous vous prions d'agréer, Messieurs, l'assurance de notre considération distinguée.

Département fédéral de l'économie publique
Division du Commerce
Le Délégué aux Affaires commerciales:

sig. Probst